



Nom du marché:

Renforcement des capacités des PAPs des sites IPP sur la

foresterie et l'agroforesterie

Nom du projet :

Millennium Challenge Account Bénin II (MCA-Bénin II)

Type d'avis:

Demande de Propositions (DP)

Information générale Pays:

Bénin

Ville/localité:

Cotonou

Avis/Numéro de Contrat :

DP/PP10-COM-ESP-10

Date de publication :

24 Décembre 2020

Date limite:

11 Février 2021

Agence de financement :

Millennium Challenge Corporation (MCC)

Acheteur:

Millennium Challenge Account (MCA-Bénin II)

Langue d'origine :

Français

Information de contact

Adresse:

Gabriel DEGBEGNI

Coordonnateur National

Millennium Challenge Account-Bénin II

95, rue 5 073 Zongo Nima

Immeuble Kougblénou, 3ème étage

Domaine de l'OCBN derrière l'ex-Compagnie

Territoriale de Gendarmerie du Littoral Cotonou,

République du Bénin

Email:

info@mcabenin2.bj

Site Web:

http://www.mcabenin2.bj

Type de Marché:

Services Consultants

Code du Marché:

80500000 - Services de formation

- 1. Les États-Unis d'Amérique, agissant par l'intermédiaire du Millennium Challenge Corporation (« MCC ») et le gouvernement du Bénin (le « Gouvernement » ou « GdB ») ont signé un Compact en vue d'une assistance au titre du Millennium Challenge Account pour un montant d'environ 375 000 000 US (le « Financement MCC ») afin de contribuer à la réduction de la pauvreté par la croissance économique au Bénin (le « Compact »). Le Gouvernement, agissant par l'intermédiaire du Millennium Challenge Account-Bénin II (MCA-Bénin II) (l'« Entité MCA »), entend utiliser une partie du Financement MCC pour les paiements autorisés en vertu du Contrat pour lequel est émise la présente Demande de Propositions (la « DP »). Tous paiements effectués par l'Entité MCA au titre du Contrat proposé seront soumis, à tous égards, aux termes et conditions du Compact et des documents connexes, y compris aux restrictions sur l'utilisation et le décaissement du Financement MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et l'Entité MCA ne peut se prévaloir du Compact ni prétendre au produit du Financement MCC. Le Compact et les documents s'y rapportant sont disponibles sur le site web de MCC (www.mcc.gov) et sur le site web de l'Entité MCA.
- 2. L'objectif du Compact du Bénin est d'accroître la productivité et la production de l'entreprise, de générer davantage de possibilités économiques pour les ménages et d'améliorer la capacité à fournir des services publics et sociaux en améliorant la quantité et la qualité de l'approvisionnement de l'électricité. Le Compact comprend quatre (4) projets à savoir : (i) Projet Réforme des Politiques et Renforcement Institutionnel ; (ii) Projet Production d'Electricité ; (iii) Projet Distribution d'Electricité ; (iv) Projet Accès à l'Electricité Hors Réseau.
- 3. L'objet de cette consultation vise à procéder à des séminaires de formations divisés en deux périodes, une période de base et une période optionnelle, avec chaque période articulée suivant les quatre (04) phases citées ci-dessous :
 - Phase 1 : Formation et appui aux techniques culturales adaptées ;
 - Phase 2: Formation en reboisement et en techniques d'entretien des essences arboricoles;
 - Phase 3 : Formation aux techniques de pâturages améliorés ;
 - Phase 4: Formation et appui à l'apiculture, à la production et à la vente du miel et de la cire - Sites IPP.

Ces séminaires de formations doivent reposer essentiellement sur les formations théoriques, pratiques avec suivi et appui technique des PAP.

- 4. Cette DP vient compléter l'Avis Général de Passation des Marchés (Compact) N°10 qui a été publié sur dgMarket le 9 Octobre 2020, dans UN Development Business (« UNDB ») le 15 Octobre 2020, sur le site Internet de MCA Bénin II (www.mcabenin2.bj) le 12 Octobre 2020 et dans la presse locale « La Nation » les 15 et 19 Octobre 2020 et « Le Matinal » les 15 et 22 Octobre 2020.
- 5. MCA Bénin II agissant au nom du Gouvernement du Bénin invite les Consultants légalement constitués à proposer les Services de Consultants référencés ci-dessus (« Propositions »). Une description détaillée des Services est donnée dans les Termes de références du Client qui figurent dans la Section V de la Demande de Propositions.

- 6. Le Consultant sera sélectionné en vertu de la méthode de « Sélection au Moindre Coût (SMC) », la procédure d'évaluation dont les étapes sont décrites dans les sections de la DP conformément aux « Directives sur la passation des marchés du Programme de MCC» sont disponibles sur le site web de MCC (www.mcc.gov/ppg). Le processus de sélection, tel que décrit, inclut l'examen et la vérification des qualifications et des performances passées, ainsi qu'un contrôle des références, avant l'attribution du Contrat.
- 7. La Demande de Propositions est ouverte à toutes les entités éligibles (« Consultants ») souhaitant y participer. Sous réserve des restrictions énoncées dans la DP, les Consultants peuvent s'associer à d'autres Consultants en vue d'optimiser leur capacité à exécuter le Contrat avec succès.
- **8.** Les Consultants intéressés à soumettre une proposition doivent exprimer leur intérêt en envoyant un courrier électronique comprenant leurs coordonnées complètes au point de contact qui figure ci-après :

Agence de Passation des Marchés de MCA-Bénin II, info-benin@charleskendall.com

9. Les Propositions doivent être soumises par voie électronique de la manière indiquée au point IC 17.3 de la DP, au plus tard le 11 Février 2021 à 15 h 00, heure de Cotonou. Les Propositions arrivées en retard ne seront en aucun cas acceptées ni ouvertes. Elles seront supprimées de l'endroit où elles ont été déposées. Il convient de noter que les Propositions déposées physiquement ne sont pas acceptées.

10. Information de Contact/Adresse:

Millennium Challenge Account - Bénin II
95, rue 5073, Zongo Nima
Immeuble Kougblénou, 3ème étage
Domaine de l'OCBN Derrière la Compagnie
Territoriale de Gendarmerie du Littoral Cotonou,
République du Bénin
info@mcabenin2.bj
http://www.mcabenin2.bj

Gabriel DEGBEGNI
Coordonnateur National